

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : GENTIL, Dominique, SERVET, Jean-Michel

Titre : « Entre localisme et mondialisation: la microfinance comme révélateur et comme levier des changements socio-économiques », Revue Tiers-Monde, n°172, pp. 737-760

Editeur : PUF, Vendôme

Date : 2002

ENTRE « LOCALISME »
ET MONDIALISATION : LA MICROFINANCE
COMME RÉVÉLATEUR ET COMME LEVIER
DE CHANGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

par Dominique GENTIL* et Jean-Michel SERVET**

La microfinance ne doit pas seulement être analysée comme un phénomène local. Elle s'inscrit aussi dans la mondialisation, est mise en scène comme un mouvement planétaire, s'intègre aux mythes néolibéraux et est mobilisée dans les programmes de lutte contre la pauvreté. Elle peut aussi être considérée comme un excellent révélateur des opportunités économiques, des différenciations sociales, de l'imbrication entre économique, social et culturel, et des nouveaux rapports ville-campagne. Elle est enfin un important levier de changement, contribuant au développement local, diffusant de nouvelles normes métissées et défendant la nécessité de politiques publiques définies par les différents acteurs concernés et non exclusivement par l'État.

Le terme de « microfinance » recouvre un ensemble très diversifié de dispositifs offrant des capacités d'épargne, de prêt ou d'assurance à de larges fractions des populations rurales, mais aussi urbaines, n'ayant pas accès aux services financiers des établissements soumis à des contraintes de rentabilité immédiates et à certains ratios prudentiels, modèle qui domine dans les pays capitalistes développés. Ainsi, le problème central, qui est à la source de la microfinance dans la plupart des pays du Sud et particulièrement en Afrique, est que les possibilités d'investissement de la majorité de la population, souvent la quasi-totalité en milieu rural, n'apparaissent pas rentables pour le sys-

* Socio-économiste à l'IRAM.

** Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – Institut français de Pondichéry (IFP).

tème bancaire alors que, par ailleurs, la libéralisation financière et les nouvelles formes de l'APD (aide publique au développement) ont supprimé les banques étatiques ou les projets par lesquels transitaient, certes de manière inefficace, des flux financiers relativement réguliers. Comme la financiarisation des rapports sociaux s'est aussi intensifiée au sud, les populations n'ont pu trouver de solutions que dans la finance endogène ou informelle comme les tontines, les banquiers ambulants, les clubs d'investisseurs, les garde-monnaies, les caisses de solidarité ou les usuriers. Ces pratiques apparaissent particulièrement inventives, très adaptées aux réalités locales, mêlant étroitement l'économique et le social, jouant de la confiance et de la proximité, au point que certains de leurs clients ou usagers appartiennent à des couches sociales ayant déjà accès aux services bancaires. Néanmoins, ce secteur financier a relativement peu de moyens ; il reste coûteux, avec des intérêts souvent de l'ordre de 10 à 20 % par mois, et risqué : le banquier ambulant ou le garde-monnaie peuvent partir avec les dépôts. Aussi la microfinance permet-elle à ses utilisateurs de lever une contrainte forte et d'élargir le champ des possibles. Observer la microfinance et suivre les flux d'argent permet de voir se dessiner les dynamiques économiques et sociales, les activités choisies, leurs rentabilités et leurs contraintes, les acteurs qui émergent ou se renforcent, l'organisation du marché financier et ses rapports avec les autres marchés (ceux de la terre, du travail, des réseaux commerciaux), les rapports entre l'État et la société civile, les nouvelles relations ville/campagne, la superposition ou l'hybridation des normes.

La microfinance fait l'objet de controverses entre spécialistes et de débats publics depuis une vingtaine d'années maintenant. Elle a dépassé très largement la sphère financière ou les pratiques de développement pour devenir une mode, un enjeu, une confrontation entre des approches différentes. Pour les uns, la microfinance est une parfaite illustration des potentialités des entrepreneurs qui, s'ils sont libérés des contraintes de l'État et ont accès à des services financiers, créent leurs propres emplois et leurs propres entreprises ; pour les autres, la microfinance permet à des couches populaires, exclues du système bancaire et soumises à la dépendance des fournisseurs et des usuriers, de développer une large gamme d'activités productrices rentables, d'améliorer leurs conditions de vie et leur statut social. La microfinance est donc enrôlée dans les grandes stratégies de lutte contre la pauvreté, car, pour reprendre le vocabulaire de la Banque mondiale, elle élargit le champ des possibles, renforce la sécurité par l'épargne, la possibilité de recourir au crédit, et facilite l'*empowerment* des pauvres. La traduction de ce terme est elle-même porteuse de

sens : « démarginalisation » (Banque mondiale, 2000, traduction du rapport provisoire)¹, ou « insertion » (BM, 2000, rapport définitif), ou amélioration des rapports de forces en faveur des « sans pouvoirs » (*powerlessness*) et des « sans-voix » (*voicelessness*)².

La microfinance peut également illustrer les débats sur les rôles respectifs de l'État et de la société civile. Selon une première lecture, grâce à la fin de la répression financière et des interventions de l'État qui fausseraient le marché, un secteur financier efficace et unifié, ouvert à tous, pourrait enfin apparaître. Une seconde lecture affirme que la microfinance ne peut se développer qu'à partir de régulations publiques et, au moins au démarrage, de subventions. Il convient aussi de remarquer que, après avoir démarré sous forme de services financiers de proximité ou de systèmes décentralisés, la microfinance abandonne son caractère local et apparaît comme un mouvement mondial dont l'objectif est d'atteindre 100 millions d'adhérents en 2005.

En fournissant des services financiers adaptés à de nouvelles couches de population, la microfinance apparaît donc comme une innovation multiforme et ambiguë qui modifie, au cœur des sociétés, l'économique, le social, le politique et le culturel, tant au niveau local que mondial. Cela mérite donc quelque attention.

I. MONDIALISATION ET MICROFINANCE

Rares sont les pays qui, aujourd'hui, ne connaissent pas un développement de la microfinance. Y échappent des nations telles que l'Algérie, l'Angola, la Somalie ou le Soudan, en raison de l'insécurité qui y règne, ou comme Cuba, la Corée du Nord, l'Irak, l'Iran ou le Myanmar, dont les orientations politiques les éloignent de l'aide internationale ou bilatérale au développement. Presque partout ailleurs, en Amérique latine, en Asie et en Afrique subsaharienne, la microfinance se répand : 1 468 organisations ont ainsi été recensées dans 85 pays par une étude récente³. L'Asie domine avec 69 % du nombre des institutions, 77 % des membres, 55 % de l'épargne et 65 % des crédits,

1. Banque mondiale, février 2000.

2. Traduction proposée par D. Gentil dans : Ministère des Affaires étrangères, « Lutte contre la pauvreté et les inégalités », Synthèse de l'étude-bilan sur les actions de la Coopération française, juin 2000.

3. C. Lapenu, M. Zeller, 2002, Distribution, growth and performances of the microfinance institutions in Africa, Asia and Latin America : A recent inventory, *Savings and Development*, n° 1, XXVI, p. 87-111. L'article utilise des statistiques de 1998 et 1999 issues d'institutions soutenues par les organisations internationales.

alors que l'Amérique latine ne compte que 9 % du nombre des institutions, 13 % des membres mais 41 % de l'épargne et 33 % des crédits ; l'Afrique, qui compte 22 % des institutions et 10 % des membres, ne réalise que 5 % de l'épargne et 3 % des crédits.

Au-delà de ces chiffres, dans l'abondante littérature qui y est consacrée, plus souvent d'ailleurs sous forme de documents de travail que d'ouvrages, deux types de présentation du phénomène peuvent être opposés :

- il s'agit soit d'informations très générales sur l'ampleur du phénomène et sur ses objectifs à l'échelle planétaire ; leur cadre idéologique est souvent celui des divers avatars du néolibéralisme économique dominant ;
- soit d'études et évaluations locales, propres à tel ou tel dispositif ; elles fournissent des données très précieuses sur le fonctionnement des dispositifs mais sont rarement mises en perspective les unes par rapport aux autres pour dégager des tendances générales.

Les approches locales l'emportent, et de loin, sur les autres travaux. Les analyses scientifiques comparant la nature des divers dispositifs et leurs impacts respectifs sont encore exceptionnelles. Tout comme le sont les recherches inscrivant le développement de la microfinance au cours des dix dernières années dans les évolutions sociales et économiques de la période. Or une caractéristique majeure a été l'intensification de la financiarisation des rapports économiques et sociaux à l'échelle planétaire, en particulier à travers ce qu'on a appelé la libération des marchés financiers et leur forte interconnexion, et l'accélération de la vitesse de circulation des capitaux favorisée par les moyens techniques offerts, notamment par les liens informatiques. De ce point de vue, inscrire la microfinance dans ce processus général de mondialisation de la dernière décennie du *xx*^e siècle peut être fécond non seulement pour dépasser les contingences des caractéristiques de chaque dispositif, mais surtout pour comprendre la contribution actuelle de la microfinance au développement, ses potentialités et ses limites.

La participation de la microfinance au processus général de mondialisation peut être comprise à partir de quatre caractéristiques :

- sa dimension planétaire, y compris dans sa mise en scène par les médias ;
- sa forte intégration aux mythes néolibéraux, qui sont une armature idéologique forte de la mondialisation ;
- son rôle de filet social face au processus d'exclusion nourri par le mouvement de mondialisation ;

- enfin son fonctionnement comme mode de subsidiarité de l'action publique, caractéristique du nouveau visage de l'État, qui n'est plus l'État réduit au tout ou rien de l'État gendarme ou de l'État interventionniste, mais l'État qui « fait faire ».

La microfinance mise en scène comme mouvement planétaire

L'image participe fortement au processus de mondialisation par une mise en scène médiatique. La mondialisation est ainsi en grande partie un processus virtuel par la télévision, image largement diffusée par les réseaux et par les paraboles : jusqu'au fin fond des bidonvilles la télévision est présente ; aussi, même s'il existe des entraves considérables à la circulation des travailleurs migrants, il existe une connaissance virtuelle du monde par l'image du petit écran. Or il est peu de questions économiques et financières qui reçoivent une sympathie aussi forte et aussi largement partagée des médias, du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Dans l'univers planétaire de ces derniers, la microfinance a ses grandes cérémonies et ses prophètes, tels que les sommets du microcrédit¹ et la figure emblématique du P^r Yunus. Au niveau régional, ces images sont démultipliées et se renvoient les unes aux autres pour s'autojustifier.

Une forte intégration aux mythes néolibéraux

Tant la microfinance que la mondialisation s'appuient sur des mythes fondateurs : le « marché » et l'« économique ». Le propre d'un mythe n'est pas d'être pensé comme une croyance, car, dans ce cas, il cesse de fonctionner. Le mythe est un mode d'organisation des représentations du réel ; c'est un cadre mental qui permet non seulement de classer et de comprendre, mais surtout, pour les acteurs sociaux, de penser agir efficacement dans une société donnée à un moment donné. En cela, par cette action pratique, le mythe, bien qu'imaginaire, est une part de la réalité idéalisée.

Le premier élément du mythe qui porte la mondialisation est l'idée même de marché. Du fait de l'effondrement du bloc soviétique, de l'ouverture commerciale de la Chine, de la pénétration des régions les plus reculées de la planète par le tourisme, mais aussi en raison du faible essor des solutions dites d'économie solidaire, la mondialisation

1. Voir à la fin de ce numéro la note bibliographique rédigée par Isabelle Guérin.

néolibérale se trouve aujourd'hui sans utopie concurrente forte, ce qui tend à faire du *marché*, au Sud comme au Nord, une croyance universelle. La microfinance s'est développée dans ce contexte de libéralisation des marchés et de plans d'ajustement structurel, comme un élément de lutte contre la situation présumée de répression financière née des entraves à la concurrence. La microfinance constituerait un élément concurrentiel essentiel et traduirait, selon l'expression d'un des plus hauts responsables de la Banque mondiale, la « vibration du marché » dans les aires les plus pauvres de la planète. Une large fraction de la littérature sur le rôle du taux d'intérêt comme révélateur du prix de marché, sur la répression du secteur financier et sur sa libération grâce aux opérateurs de microfinance participe de cette croyance dans les capacités qu'aurait le *marché* à répondre aux besoins de financement des populations, y compris les plus pauvres.

Un deuxième élément du mythe économiste est la séparation de l'économique et du social dans l'analyse de ce que les économistes croient pouvoir reconnaître comme *marché*. Si celui-ci est une réalité, l'économie devient le savoir ou la croyance permettant de produire les outils nécessaires à sa compréhension. C'est notamment cette coupure entre l'économique et le social qui explique cette abondante littérature ayant pour objet essentiel la pérennité et la viabilité des systèmes financiers décentralisés. Or cet objectif est, en fait, très rarement atteint¹ ; il est abordé d'un point de vue strictement économique et financier, alors que les questions de définition et de mesure de leurs différents impacts sont beaucoup plus rares et que la comparaison avec les impacts d'autres types de dépenses publiques ou d'aides, en matière de santé, d'éducation, d'infrastructures, etc., est quasi inexistante ; de même, la plupart des textes adoptent une approche financière des taux de remboursement, alors que les réflexions anthropologiques sur les mécanismes sociaux de la dette, qui éclaireraient les obligations ou non au remboursement, sont exceptionnelles².

L'approche de la microfinance à travers le prisme du mythe économiste donne aussi à voir une négation des conflits d'intérêt et des conflits sociaux : le *marché* serait ce qui pacifie ; l'entrepreneur, à travers le bon fonctionnement de son entreprise, apporterait une contribution toujours positive au développement social, ses intérêts personnels n'apparaissant jamais aller à l'encontre du bien commun.

1. On cite le plus souvent, à l'appui de cette thèse, les exemples de la Grameen Bank au Bangladesh, de SEWA en Inde, de la BankRakhyat en Indonésie, de Bancosol en Bolivie ou de Kafo Jiginew au Mali.

2. La fuite en avant fondée sur la croyance que l'extension du système devrait aboutir à son équilibre financier a mis en danger plus d'un dispositif, comme peut l'illustrer le cas de la Fececam au Bénin.

Un filet social face à l'exclusion

Si l'interdépendance des flux économiques à travers la planète est, de longue date, un facteur potentiellement favorable à la diffusion des techniques, des savoirs nouveaux et de normes de conditions de production progressives, il est tout aussi évident que l'on peut établir un lien entre :

- mondialisation et accroissement considérable des inégalités sociales et économiques, tant internes qu'entre les pays ; la mondialisation, c'est aussi la croissance inégale et une répartition très inéquitable de ses fruits ;
- mondialisation et exacerbation des instabilités économiques, elles-mêmes liées aux inégalités croissantes car les mouvements spéculatifs et les luttes pour le partage du surplus sont un moyen de mettre en cause le partage lui-même.

Or, si quelques systèmes financiers décentralisés sont en phase de devenir des banques populaires ou des crédits mutuels, couvrant un secteur du marché financier ignoré des banques commerciales¹, la microfinance, pour peu que l'on accepte de faire le tri parmi les réseaux et les dispositifs, se trouve en partie investie, par les autorités publiques mêmes, du devoir de répondre à des situations d'exclusion développées par la mondialisation². Ainsi, pour beaucoup, le rôle imparti à la microfinance est de contribuer à la lutte contre la pauvreté, non par une distribution d'aides, mais en créant les conditions financières d'une mise au travail généralisée.

La microfinance comme mode de subsidiarité de l'action publique

Enfin, quatrième élément caractéristique de sa contribution au mouvement de mondialisation, largement lié au rôle de filet social qui lui est imparti, la microfinance doit être comprise comme une forme de subsidiarité de l'action publique. On observe une multiplication du

1. Il est même possible que des établissements financiers rachètent les parts de clientèle de certains réseaux de microfinance ou les absorbent quand ceux-ci se révèlent rentables. En Bolivie, une institution financière aurait ainsi, en s'inspirant de Bancosol, ouvert 82 000 crédits en dix-huit mois.

2. C'est le cas notamment du programme du BIT de prévention des situations de travail forcé pour surendettement (principalement d'enfants et de femmes qui sont déplacés depuis leurs villages d'origine pour accomplir des activités productives, ce qui change la nature des liens traditionnels de subordination pour dette). Ce programme a été mis en place avec l'appui du gouvernement néerlandais au Bangladesh, en Inde, au Népal et au Pakistan en juin 2000.

nombre et le renforcement du rôle d'institutions et d'acteurs extra-territoriaux et l'extension de mouvements sociaux et idéologiques se situant et opérant au-delà des frontières nationales. Le dépassement des frontières nationales sous l'impulsion de la mondialisation induit une redéfinition du rôle des États nationaux. La subsidiarité se fait par le haut (les organisations dites internationales) et par le bas (les collectivités régionales et locales) mais aussi par un transfert via des mouvements de type associatif. À la place d'un développement directement encouragé par les gouvernements des États-nations, dans la logique de ce que l'on a appelé l'interventionnisme keynésien, se diffuse la croyance selon laquelle l'intérêt privé est à même de répondre aux besoins collectifs de la société. Les organisations dites non gouvernementales, dont le poids dans la diffusion des dispositifs de microfinance est considérable, sont dès lors un vecteur essentiel de cette pseudo-privatisation des actions publiques.

Les modalités de mise en place des systèmes financiers décentralisés et les modes de collaboration des divers acteurs institutionnels dans leur développement, où l'on retrouve précisément des organisations internationales, des collectivités locales et des organisations de la société civile, illustrent cette mutation des États. Chacun peut constater que, au-delà des discours sur la viabilité des systèmes financiers décentralisés, ce sont directement ou indirectement les États qui financent les coûts de la microfinance, notamment via les fondations qui existent en grande partie grâce aux avantages fiscaux.

Un regard neuf sur les processus de développement

Face au mouvement contemporain de mondialisation, il est plusieurs attitudes possibles : schématiquement, celle d'onduler sur la vague idéologique dominante en vantant les prodiges que la mondialisation pourrait apporter, ou celle de s'enfermer dans une négation critique.

Il n'est pas sûr qu'une critique radicale de la mondialisation ne soit pas parfois sa plus sûre alliée. Ceux par exemple qui sont les plus critiques vis-à-vis des effets négatifs du marché en nourrissent le mythe d'une certaine façon, lui donnent une réalité tout aussi puissante que ceux qui croient à son effectivité. Ils partagent les uns comme les autres la même croyance dans cette illusion qui organise nos vies sociales pour le meilleur et pour le pire mais qui, selon nous, n'existe d'abord qu'en tant que croyance commune.

1 / Une lecture attentive des pratiques de microfinance montre que, parce que nous sommes dans l'univers de liens financiers, le mythe économiste de la séparation de l'économique et du social et son corrélat qu'est la logique de l'intérêt individuel, ne permettent ni de comprendre ni de faire fonctionner durablement un dispositif financier.

2 / L'idéologie économiste centrale de la mondialisation se trouve dès lors battue en brèche pour qui veut observer attentivement les pratiques financières, et pas seulement construire un univers rationnel ayant pour seule finalité des modèles pédagogiques.

Une observation attentive des mécanismes de la microfinance montre aussi que, au-delà de fonctions financières sommaires et des réponses à des indicateurs financiers qui le sont tout autant, les dispositifs, pour réussir, doivent se mouler dans le quotidien des sociétés et de leur culture. Il n'y a donc pas uniformité mais adaptations incessantes aux contraintes culturelles et institutionnelles. Les modèles des divers dispositifs de microfinance, leurs technologies, comme l'on dit parfois, ne sont pas transposables avec de bonnes chances de succès sans un minimum d'adaptation ; ainsi, la capacité de la Grameen Bank de se développer au Bangladesh plutôt qu'en Inde proviendrait en partie, outre les densités démographiques différentes, des possibilités offertes par une meilleure acceptation des contraintes collectives de la part des populations du Bangladesh et de l'abondance relative de l'aide multilatérale et bilatérale reçue par ce pays, qui permettait d'implanter plus facilement un système fondé sur le crédit plutôt que sur l'épargne¹.

Contrairement à ce que croient certains contestataires d'éléments emblématiques de la mondialisation, comme MacDonald's ou Coca Cola, celle-ci n'est pas un processus univoque et irrésistible conduisant, à plus ou moins brève échéance, à une uniformisation totale des sociétés humaines. Les échanges donnent aussi les moyens d'un enrichissement mutuel des différences par emprunts croisés. Un grand nombre d'acteurs des dispositifs de création d'entreprise par les chômeurs et de l'économie dite solidaire dans les pays du Nord, par exemple, ont été formés sur les terres et dans les villes du Sud. Les dispositifs connaissent, au-delà de principes sommaires de fonctionnement, des spécificités nationales plus ou moins fortes. Ce sont par ces emprunts mêmes que se reconstruisent des différences.

1. L'aide au développement était, en Inde, de 1,9 \$ par habitant, en 1985 comme en 1997 ; au Bangladesh elle était, aux mêmes dates, de 11,4 et de 9 \$, selon les rapports de la Banque mondiale de 1987 et 1999 cités dans Th. Fisher, M. S. Sriram (ed.), *Beyond Micro-Credit*, New Delhi, Vistaar Pub., 2002, p. 181.

Nous avons montré, en abordant les modalités de mise en place des systèmes financiers décentralisés et leur rôle de filet social face à certaines conséquences de la mondialisation, les changements des formes d'interventions publiques par l'activation de principes de subsidiarité, par l'implication des mouvements associatifs comme par des collectivités locales. La microfinance participe largement à ce mouvement à travers les organisations dites non gouvernementales ou organisations de la société civile.

Ces formes d'actions publiques nouvelles sont les conditions mêmes d'un développement localisé, qui mobilise le plus possible des acteurs locaux et des énergies inexploitées. La microfinance *peut* contribuer ainsi à la mise en place d'une démocratie à la base et être capable de transcender des oppositions notamment d'âge, de genre, de groupe ethnique ou de caste. Toutefois, dans un certain nombre de cas, à l'inverse d'un processus positif d'*empowerment*, la constitution de groupes socialement homogènes de personnes en situation d'exclusion tend à renforcer leur marginalité sociale (en particulier quand l'adhésion se fait sur la base d'une appartenance de caste).

Enfin, la microfinance mobilise des fonds par des mécanismes qui ne sont pas ceux du strict intérêt individuel auquel certains penseurs assimilent le marché, mais aussi ceux de la solidarité. La montée même de préoccupations éthiques dans les pays du Nord est susceptible de lui apporter des ressources nouvelles. C'est bien la mondialisation qui rend possibles ces solidarités propices à l'apport de ressources nouvelles pour un développement des capacités des personnes à maîtriser leurs destins individuels et collectifs.

II. LA MICROFINANCE COMME RÉVÉLATEUR DES SOCIÉTÉS ET DE LEURS CHANGEMENTS

Les expériences antérieures à la microfinance, notamment sous la forme du crédit agricole ou du crédit urbain aux artisans, prenaient presque toujours la forme d'un « crédit supervisé » – c'est-à-dire que l'objet du crédit et ses modalités étaient définis par les agronomes et les techniciens et non véritablement par l'emprunteur. Le prêt était considéré comme un moyen de moderniser l'agriculture ou l'artisanat, de faire passer un « paquet technique », avec des doses d'engrais ou des pesticides, par hectare et par type de culture, du matériel d'irrigation, des unités de culture attelée ou des motoculteurs, des

technologies et équipements pour l'artisanat. Le financement était lié à la vulgarisation, et les agronomes supervisaient la bonne utilisation des intrants et du matériel. Il convient aussi de souligner que le crédit ne concernait pas la commercialisation.

Dans la majorité des expériences actuelles de microfinance, l'objet du crédit est en principe libre, l'emprunteur devant simplement démontrer à l'agent ou au comité de crédit que l'activité qu'il va développer est rentable et qu'il la maîtrise. L'analyse des objets de crédit va donc manifester, en principe, les choix prioritaires de la clientèle, leurs perceptions des activités rentables, dès que la contrainte financière est levée. La Grameen Bank, par exemple, va se vanter de financer plus de 400 activités économiques différentes souvent inattendues, révélatrices du choix de ses clients et qui n'auraient jamais été développées par un système bancaire ou étatique plus normatif.

En fait, la réalité est un peu plus complexe, car, tout en maintenant le principe du libre choix du client, la plupart des IMF imposent un certain nombre de règles complémentaires qui limitent ce choix : des règles sur la clientèle visée, par exemple uniquement les femmes ou les « pauvres », sur les plafonds de crédit, sur le caractère rentable des activités menées, sur la nécessité d'une épargne préalable au crédit, sur la constitution d'un groupe de caution solidaire comme forme de garantie notamment.

D'où, du point de vue méthodologique, l'intérêt d'analyser à la fois les choix déclarés et effectifs des emprunteurs mais aussi les « déviations » utilisées pour contourner les règles complémentaires fixées par l'IMF. Ces déviations doivent être considérées comme aussi intéressantes et révélatrices de la réalité et peuvent être appréhendées comme une appropriation du système par sa clientèle. Par exemple, si le crédit est réservé exclusivement aux femmes, quelle est la proportion d'hommes qui va récupérer totalement ou partiellement le crédit de leurs femmes ou de leurs filles ? Si l'objet de crédit doit être rentable, quelle sera la proportion qui va cependant être consacrée au remboursement des usuriers, à l'achat de nourriture, aux dépenses d'éducation et de santé ou aux cérémonies sociales et à la dot ? Si le montant du crédit est plafonné, combien de groupes ou d'emprunteurs fictifs vont apparaître pour permettre à l'emprunteur de réunir la somme nécessaire à son activité¹ ? Si une épargne préalable est indispensable pour

1. Le principe, en général justifié, de progressivité du crédit (on commence, les premières années, par de petites sommes) et de plafonnement peut se heurter dans certains secteurs à des effets de seuil. Par exemple, si la contrainte est l'achat d'une pirogue ou d'un grand filet, qui dépasse souvent le plafond autorisé, la « bonne » solution pour l'emprunteur est de créer un groupe fictif ou d'utiliser des prête-noms pour obtenir la somme nécessaire.

obtenir un prêt, quelle est la proportion qui sera empruntée à court terme à des parents et amis ou à des prêteurs dits informels pour être remboursée dès l'octroi du prêt ?

Comprendre la microfinance consiste donc à s'appuyer sur les statistiques disponibles mais aussi à rester vigilant et à mener des études complémentaires pour repérer les déviations et essayer d'en mesurer l'importance. Les réserves méthodologiques étant faites, voyons quelles tendances se dégagent des nombreuses études d'impact ou des travaux de suivi-évaluation des IMF.

a) *Le clivage entre utilisateurs et non-utilisateurs*

La microfinance crée un premier clivage entre ceux qui l'utilisent et ceux qui restent à l'écart. Le suivi et la compréhension, dans le temps et l'espace, d'un indicateur très simple, le taux de pénétration (rapport entre le nombre d'emprunteurs et/ou d'épargnants et la population active), sont toujours une première étape de la réflexion. Ces taux sont, bien sûr, très variables selon les pays. Ils restent le plus souvent inférieurs à 10 % au niveau national mais peuvent atteindre 20 à 50 % dans les zones où les IMF sont implantées depuis plus de cinq ans. La question centrale est surtout de caractériser les catégories socio-économiques qui ne l'utilisent pas et d'en comprendre les raisons. Deux explications reviennent souvent dans les enquêtes : l'éloignement du siège de la caisse ou agence locale et le manque d'information. Les IMF vont, en effet, souvent favoriser les zones assez prospères, surtout quand elles reposent sur l'épargne, les villes secondaires, les bourgs ruraux, les villages bien reliés par des pistes permanentes et, donc, renforcer le clivage entre les régions et les villages relativement dynamiques, monétarisés, et ceux qui sont plus enclavés. De même, il est probable que ceux qui n'ont pas eu accès à l'information sont ceux qui sont déjà marginalisés et ont des réseaux sociaux restreints. Les non-utilisateurs peuvent se retrouver aussi chez les éleveurs, les pêcheurs ou les artisans, dans certaines ethnies minoritaires, chez les migrants qui ne sont pas encore complètement intégrés, presque toujours chez les jeunes¹ et les plus âgés, quand ils ne sont pas notables. À l'opposé, certains non-utilisateurs peuvent aussi se retrouver chez les grands commerçants, les prêteurs professionnels, les grands planteurs pour lesquels les crédits proposés par la microfinance apparaissent dérisoires.

1. Qui peuvent cependant recevoir parfois du crédit par l'intermédiaire du prêt de leur mère.

Une attention particulière doit être portée à la participation réelle des femmes. Selon le type d'IMF et selon la politique choisie, elles peuvent être très minoritaires (moins de 10 % dans les Coopéc¹ classiques), constituer la quasi-totalité de la clientèle (dans les systèmes très inspirés de la Grameen Bank ou dans le cas des *self help groups* indiens ou dans le modèle FINCA en Amérique latine) ou avoir une participation conforme à leur poids démographique. L'analyse du taux de participation (ou de non-participation) et de ses causes est un premier révélateur des différenciations géographiques, économiques et sociales des sociétés concernées.

b) *Qui épargne et pourquoi ?*

La majorité des IMF offre maintenant à la fois des produits de crédit et d'épargne, cela étant même la condition pour obtenir du crédit dans les Coopéc et les *self help groups*. En dehors de cette motivation, qui reste primordiale pour la majorité, l'essor important de l'épargne, contrairement à l'idée reçue selon laquelle les catégories sociales à faibles revenus sont incapables d'épargner, prouve une demande importante de sécurisation de l'argent².

Mais les montants, les motivations, les modalités sont très différentes selon les usagers, selon leur âge, leur sexe et leur niveau de revenu. La plupart des femmes n'aiment pas « l'argent qui dort » et préfèrent une épargne liquide, à très court terme, réunie par de petites cotisations fréquentes (journalières ou hebdomadaires). Les personnes plus âgées préparent sur plusieurs mois ou plusieurs années leur retraite ou des dépenses importantes (pèlerinage à la Mecque, installation de leurs enfants, par exemple). Des artisans épargnent régulièrement sur plusieurs mois, en vue de l'achat d'un équipement. La construction progressive de l'habitat reste un objectif très répandu.

L'étude des épargnants et des modalités d'épargne peut donc fournir des indicateurs précieux sur la différenciation sociale et la diversité des stratégies et pratiques des acteurs.

1. Coopératives d'épargne et de crédit.

2. L'augmentation, dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, du nombre de banquiers ambulants, à qui le client doit payer une commission pour se forcer lui-même à épargner, en est une bonne illustration.

c) *Le choix des opportunités économiques
et les arbitrages entre économique et social*

Le principe fondamental de la microfinance en matière de crédit est que l'objet de crédit est libre, à condition d'être rentable. Cela est d'autant plus justifié dans le système des Coopec que l'argent du crédit vient de l'épargne même des membres. Cette nouvelle approche avait fait l'objet de polémiques dans les années 1980, lorsque les statistiques des banques populaires au Rwanda révélaient que moins de 5 % des crédits allaient à l'agriculture-élevage et plus de 50 % à l'habitat, ce qui provoqua la consternation des agronomes et des développeurs. De plus, une bonne partie de l'épargne des campagnes était placée dans les banques urbaines et ne servait pas au développement local.

Dans la plupart des IMF, les emprunteurs ont bien compris qu'ils devaient mener une activité rentable pour être capables de rembourser sans problème. Mais le concept de rentabilité soulève encore quelques débats : acheter des médicaments ou des vivres pour pouvoir travailler correctement, n'est-ce pas une condition d'une bonne production ? Payer des frais de scolarité, n'est-ce pas un bon investissement ? Les dépenses dites pour l'habitat ne sont-elles pas aussi nécessaires quand le logement est en même temps le lieu d'activités productives ? La plupart des enquêtes, notamment en milieu rural, montrent que, au démarrage des crédits, beaucoup d'emprunteurs utilisent 20 à 30 % du montant reçu pour effectuer des dépenses « sociales » (achat de nourriture, santé, scolarité, etc.), mais que ce pourcentage diminue fortement les années suivantes, une fois l'équilibre budgétaire de la famille consolidé.

En général, la majorité des crédits vont aux opérations de commercialisation, souvent liées à des activités de stockage et, surtout avec les femmes, de transformation (arachide en huile et beignets, manioc en gari ou riz étuvé). Mais les activités directement productives (agriculture, élevage, pêche, artisanat) sont loin d'être négligeables, entre le cinquième et la moitié, et les services, anciens comme la coiffure ou modernes comme la photocopie ou la photographie, se développent.

Les études de suivi des emprunteurs et les études d'impact font d'abord découvrir une gamme d'activités et de petits métiers souvent inconnus ou non comptabilisés ; par exemple au Bénin, les crédits les plus rentables vont à la production du sodabi¹ ou à l'élevage d'animaux pour les cérémonies vaudou. Mais ce qui frappe surtout,

1. Transformation de vin de palme en alcool.

c'est la pluri-activité, la réactivité selon les variations du marché et la fongibilité des ressources investies dans, et produites par, des activités diverses : un crédit utilisé pour engraisser un porcelet au Nord-Vietnam peut être remboursé par la vente de poissons, de fruits, de noix d'arec ou d'alcool de riz.

Le microcrédit met en lumière les activités de plus de 80 % de la population, ceux qui n'ont pas accès aux banques, avec à chaque fois les conditions de leur rentabilité, notamment à travers la forte variabilité des résultats pour une même activité¹, leurs risques, la plus ou moins grande étendue du marché (quand un créneau est rentable, il est vite saturé). Par pays, régions ou types de catégories sociales, on voit le tissu économique se dessiner et ceux qui savent... en profiter le plus et le plus rapidement.

d) *Pourquoi et comment le crédit se rembourse-t-il ?*

L'analyse des retards de paiement et des impayés est un autre indicateur de l'imbrication entre l'économique et le social. Plusieurs études ont montré que l'on pouvait distinguer au moins une vingtaine de causes. Si les unes sont assez classiques et peuvent être liées à la non-rentabilité du crédit, du fait de l'absence de maîtrise de l'activité par l'emprunteur, d'erreur des calculs prévisionnels, de saturation des marchés ou de perturbations externes (inondation, sécheresse, fermetures des frontières, troubles politiques), d'autres causes proviennent des difficultés familiales telles que maladies ou décès de l'emprunteur ou d'un membre de la famille, qui désorganisent la gestion de la main-d'œuvre ou créent des dépenses de médicaments ou d'hôpital qui perturbent le budget. Cela milite fortement pour la mise en place de systèmes d'assurance ou de mutuelles de santé qui viennent limiter ces risques. Mais une autre catégorie de retards ou d'impayés a pour origine la volonté de certains emprunteurs de ne pas rembourser et de contourner les règles, car, l'argent provenant souvent des bailleurs de fonds ou de l'État (ou étant perçu comme tel), il est considéré comme socialement légitime de profiter de cette aubaine et de ne pas rembourser. Cela est encore renforcé par un sentiment d'impunité, lié aux dysfonctionnements de la justice et de la gendarmerie. Il faut donc, parfois, un temps assez long pour les IMF afin de surmonter cette culture du non-remboursement, enracinée dans les expériences anciennes des projets ou des banques étatiques, pour établir une véritable relation de

1. L'engraissement d'un porc au Vietnam ou l'emboûche de moutons au Sahel, par exemple.

confiance, avec un type de rapports qui ressemble fort aux mécanismes de don contre don entre deux partenaires qui se respectent. Toutefois cette relation sociale est confortée par un intérêt économique bien compris : si l'emprunteur respecte ses échéances, il a de fortes chances d'avoir, en temps opportun, un nouveau prêt, d'un montant généralement supérieur au crédit antérieur.

Si les mécanismes de garantie de prêt reposent sur un groupe de caution solidaire, il est possible d'observer comment s'effectue le choix des membres (par relations familiales, voisinage, similitude d'activités, etc.) et comment fonctionne le groupe en cas de difficultés d'un membre. On voit ainsi que les groupes sont capables de mettre en œuvre une certaine solidarité, lorsque les sommes en jeu sont faibles et que l'emprunteur défaillant a rencontré des problèmes réels (cas de maladie, par exemple), mais qu'il devient un groupe de pression, sur l'emprunteur, la famille proche ou la famille étendue, en faisant surtout appel aux notions d'honneur et de réputation, quand l'emprunteur pourrait rembourser. Cette exigence peut déboucher sur des pressions matérielles fortes : saisie de terre, de bétail, de marmites pour les femmes, de tôles du toit, de matelas (comme aux Comores). Au total, des modes de sanction à la fois symboliques et matériels, parfois illégaux, mais qui ont, au moins pendant un certain temps, une efficacité réelle.

e) *L'utilisation des excédents*

Pendant le prêt, l'emprunteur normal reste très soucieux de son remboursement. Lorsque celui-ci est effectué, il a donc une liberté de choix beaucoup plus grande pour utiliser les bénéfices réalisés. Les enquêtes montrent en général, dans des proportions variées selon les pays et le niveau initial de l'emprunteur, trois types de stratégies. Dans leur majorité, les emprunteurs vont chercher simplement à améliorer leurs conditions de vie : on voit donc croître les dépenses alimentaires, éducatives, sanitaires ainsi que celles consacrées à l'habillement et à l'amélioration progressive de l'habitat. D'autres vont utiliser leur réussite pour des investissements sociaux. Les recherches d'Isabelle Guérin au Sénégal ou de Laurence Touré au Mali illustrent bien cette stratégie, notamment chez les femmes : participation accrue à de nombreux réseaux de baptêmes, mariages ou tontines, avec des systèmes de dons / contre-dons ou de prêts, avec ou sans intérêt. Les travaux, déjà anciens, de E. Ndione sur les « tiroirs sociaux » en milieu urbain sénégalais montrent bien que les investissements sociaux ont souvent un très bon retour économique, notamment pour développer les réseaux

commerciaux ou pour se prémunir contre les risques personnels (maladie, décès) ou économiques.

Une minorité réinvestit l'essentiel de ses bénéfices dans une logique d'accumulation, soit dans l'activité principale, soit, là encore pour minimiser les risques, dans une nouvelle activité. Une étude de Laure Siani, sur les emprunteurs du Crédit rural de Guinée, a montré une très grande dispersion des pratiques de réinvestissement (ratio variant de 0 à 80 %). Le « rapport de genre » y apparaissait comme le facteur explicatif le plus pertinent : si la femme est veuve ou divorcée ou si le mari respecte les règles traditionnelles de répartition budgétaire (l'homme devant couvrir la nourriture de base et les grosses dépenses), la femme jouit d'une grande liberté pour investir ; si, au contraire, le mari considère qu'avec le succès économique de sa femme grâce au crédit celle-ci est devenue plus riche que lui et que c'est à elle d'assurer dorénavant les principales dépenses, la femme voit croître tant son travail que son revenu mais aussi ses obligations et le montant des dépenses qui lui incombent.

f) *Les effets du crédit*

Les analyses des impacts de la microfinance restent relativement peu nombreuses et font l'objet de controverses méthodologiques. Compte tenu de la fongibilité des crédits, il est difficile d'attribuer à la microfinance seule la responsabilité de certains effets observés. Par ailleurs, les études d'impact se contentent le plus souvent d'intégrer uniquement les aspects micro-économiques et ne dégagent pas de comparaison avec les dépenses et investissements publics en matière de santé, de formation ou de transport par exemple.

Cependant, avec des méthodologies et des concepts différents, les résultats sont fortement convergents. À titre d'exemple¹, une étude comparative menée sur 11 réseaux d'épargne-crédit du Bénin, du Burkina-Faso et de Guinée, avec 1 700 enquêtes auprès d'emprunteurs et de non-emprunteurs, fait apparaître les phénomènes suivants :

Le crédit est rentable et entraîne une réelle amélioration de revenu dans plus de 80 % de cas. Il a des résultats négatifs avec difficulté de remboursement et parfois décapitalisation quand il n'a pas été utilisé aux fins productives prévues ou quand l'emprunteur a rencontré des aléas, climatiques ou familiaux.

1. Voir aussi, dans ce numéro, l'article de F. Doligez et la bibliographie.

Les taux de rentabilité des activités financées sont élevés : leur majorité est comprise dans une fourchette se situant entre 50 % et 100 %. Dans ces conditions, les charges financières, même avec des intérêts considérés comme élevés par certains (environ 2 % par mois), ne constituent qu'une part relativement faible (environ 10 %) des revenus induits par le crédit.

Dans l'agriculture, les crédits (pour les semences, la main-d'œuvre ou la culture attelée) permettent en moyenne, quand le foncier n'est pas saturé, un doublement des surfaces. Ce type de crédit est souvent complémentaire de la fourniture d'intrants accordée dans le cadre de la filière coton (cas de la Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin). Le crédit permet également une forte intensification dans le cas de maraîchage. On remarque même une possibilité de financer des investissements dans des plantations de café de manière progressive, par petites tranches annuelles de crédit (Guinée forestière).

Dans le cas du commerce, les principaux effets sont la réduction de la dépendance vis-à-vis du crédit fournisseur, l'augmentation des fonds de roulement, souvent doublés, et des changements structurels : extension de la zone géographique, passage au commerce de demi-gros, stockage notamment. En fonction de l'ancienneté du crédit, les effets peuvent se cumuler.

L'essentiel du crédit va à l'amélioration des activités déjà existantes (agriculture, commerce, autres). La création de nouvelles activités chez les emprunteurs reste minoritaire (10 à 20 % des cas). Il s'agit peut-être d'un réflexe de prudence des comités de crédits ou d'une attention insuffisante aux problèmes spécifiques des jeunes.

Les revenus engendrés par les activités soutenues par le crédit servent d'abord à diminuer les dépendances, par rapport aux fournisseurs, aux usuriers ou aux parents, et à améliorer le niveau de vie des familles : diminution de la période de soudure, augmentation des frais de santé et d'éducation, achat de biens de consommation durable et amélioration de l'habitat. Le taux de réinvestissement dans les activités économiques est très variable, selon l'ancienneté du crédit, le niveau économique de départ, la répartition des charges familiales entre les hommes et les femmes, entre autres.

Au-delà de ces aspects, des analyses plus qualitatives ou des recherches anthropologiques montrent que la microfinance modifie souvent les rapports de sexe (ou de « genre »), avec des femmes plus respectées et plus autonomes au sein de leur famille, du village ou du quartier ; elle modifie aussi la différenciation socio-économique, avec l'émergence ou le renforcement des petits et moyens producteurs ou

commerçants, qui se « libèrent » de la dépendance des notables, des grands commerçants ou des propriétaires fonciers ; elle influe sur les rapports avec l'État, en développant là aussi une plus grande autonomie de la société civile ; enfin, elle favorise la diffusion de nouvelles normes, par exemple l'obligation de rendre compte, la transparence de la gestion, la démocratisation des décisions, etc.¹.

g) Microfinance et « continuum rural »

Au début, la microfinance a souvent développé des modèles différents pour le milieu urbain (prêts pour les micro- et petites entreprises, pour les artisans, pour les femmes des quartiers pauvres) et pour le milieu rural (prêts aux agriculteurs et petits commerçants). Depuis de nombreuses années maintenant, notamment avec des réseaux nationaux, on assiste à l'utilisation du même modèle mais avec des produits légèrement différents (montant plus élevé de crédit et épargne longue en milieu urbain), des formes de garantie s'appuyant davantage sur la solidarité en milieu rural et sur des biens matériels en milieu urbain et parfois des péréquations de ressources ; au Burkina-Faso, l'excédent d'épargne des caisses urbaines finance les besoins en crédit des caisses villageoises de femmes.

Mais le plus intéressant est d'observer, à travers la microfinance, les relations qui s'établissent entre les différents niveaux. Par exemple, les prêts au commerce montrent les stratégies des différents types de commerçants et leurs aires d'influence : commerce de courte distance avec revente rapide, commerce avec stockage spéculatif, commerce avec transformation, commerce à un ou plusieurs produits, commerce lié au crédit, commerce centré sur l'approvisionnement de la capitale ou des grandes villes régionales, ou à longue distance à l'intérieur du pays ou sur plusieurs pays (par exemple, huile rouge ou cola pour la Guinée forestière) ou simple commerce frontalier (comme dans le cas de la frontière entre Bénin et Nigeria).

Au lieu de la coupure, souvent utilisée à tort, entre rural et urbain, apparaissent des nœuds hiérarchisés (bourgs ruraux, villes secondaires, capitales régionales, capitale), avec des lieux de stockage et de transformation et des ramifications plus ou moins denses et fréquentes avec des zones rurales, elles-mêmes différenciées selon leurs distances, leurs facilités de communications et leurs potentiels économiques. La coupure ville-campagne disparaît au profit d'un continuum rural.

1. Cf. D. Gentil, Les crédits de proximité. Le cas du Crédit rural de Guinée, *Cahiers du GEMDEV*, Décentralisation : entre dynamiques locales et mondialisations, 2001, n° 27, p. 211-218.

De même, l'étude de l'utilisation des excédents après remboursement montre des flux réciproques : certains paysans aisés font de l'investissement immobilier pour location dans les villes secondaires, certains urbains construisent dans le village pour préparer leur retraite ou acquièrent des terrains pour des plantations ou se lancent dans l'élevage, plus ou moins modernisé.

D'une manière plus générale, les flux d'épargne et de crédit, selon les différents types de réseaux d'IMF, peuvent contribuer à renforcer les zones déjà favorisées, à drainer l'épargne et les produits des campagnes vers les villes et les catégories sociales relativement privilégiées ou à renforcer/créer des relations beaucoup plus complexes, favorisant une diversification des économies locales par l'ouverture de marchés nouveaux et par l'échange des biens et services entre producteurs pluri-actifs, qu'ils vivent dans les villages ou les villes secondaires.

III. LA MICROFINANCE COMME LEVIER DE CHANGEMENT

Si on passe de l'observation à l'action, la microfinance apparaît d'abord comme un outil simple de transformation économique, qui ne requiert pas de longues phases de sensibilisation, d'animation ou d'enquêtes préalables : dès que l'on parle d'argent, de déposer son épargne en sécurité et d'obtenir du crédit, tout le monde est intéressé, hommes et femmes, cadets comme aînés. Les questions concrètes viennent ensuite, elles portent sur les objets de crédit, leurs rentabilités et leurs risques, les montants, les calendriers et les procédures d'octroi et de récupération, les taux d'intérêt, les formes de garantie... Selon le type de populations concernées, leurs modes d'organisation et leurs intérêts, selon aussi les méthodologies choisies par les initiateurs de l'IMF, plusieurs types d'institutions peuvent se mettre en place, les unes faisant appel à une large participation des emprunteurs/épargnants à la conception et à la gestion du système, les autres les limitant à un rôle de clients, comme dans les banques classiques.

La microfinance a donc l'avantage d'être un secteur concret, qui intéresse *a priori* tout le monde et qui donne rapidement des résultats faciles à observer (volume accordé, montant d'épargne, taux de remboursement, etc.), au moins en apparence.

Microfinance et « petite production marchande »

L'objet de la microfinance est avant tout économique, même s'il a des retombées sociales. Pour reprendre un vocabulaire ancien, à consonance marxiste, c'est un outil efficace au service de la « petite production marchande ». Il favorise d'abord une monétarisation nouvelle des activités et la diminution de l'autoproduction et de l'autoconsommation. Il renforce l'exploitation individuelle ou familiale, le recours au salariat étant limité, le plus souvent temporaire ou sous forme d'embauche d'apprentis voire de compagnons. La destination des produits est majoritairement tournée vers le marché intérieur des consommateurs directs, même si dans certaines zones beaucoup de clients d'IMF sont liés à des filières d'exportation, comme le coton par exemple.

La microfinance se situe donc tout à fait, pour reprendre d'autres expressions, dans le domaine de l'« économie populaire », avec sa grande importance (elle fait vivre entre la moitié et plus des trois quarts de la population) mais aussi ses limites, car elle reste très dépendante des « hauteurs de l'économie », du secteur dit moderne et des fluctuations directes ou indirectes du marché mondial.

Comme indiqué plus haut, les diverses études montrent que la microfinance permet une croissance importante de la production agricole, par extension des surfaces et intensification, du petit élevage, de la pêche artisanale, de la transformation des produits, de divers artisans et services ; elle a aussi des effets induits sur la consommation alimentaire, la santé, l'éducation, l'habillement ou l'habitat. En matière de commerce, les effets économiques réels des prêts suscitent des controverses. Entraînent-ils une forte incitation à la production, en desservant des zones délaissées par les grands commerçants, en favorisant des produits négligés et en améliorant les conditions de mise sur le marché ? Ou ne provoquent-ils qu'un simple transfert de valeur ajoutée à l'intérieur des différentes catégories de commerçants ?

Globalement, même si la microfinance est loin d'être généralisée, elle apparaît comme un élément important de la croissance économique, avec des taux de rentabilité des activités financières relativement élevés.

Microfinance et développement local

Même si la question est encore mal étudiée, quelques pistes de réflexion peuvent être signalées. D'une part, il est évident qu'une aug-

mentation de nombreuses productions et l'amélioration des réseaux commerciaux ne peuvent que diversifier le tissu économique et contribuer au développement local. Mais ces effets sont d'autant plus marqués que la microfinance entre en synergie avec d'autres améliorations. L'observation de certaines régions laisse penser que la microfinance seule permet d'obtenir une croissance relativement forte car elle lève des goulots d'étranglement et élargit la gamme des possibles ; toutefois, au bout de trois à quatre ans, un plafond est observé si aucune autre intervention ne se développe. Au contraire, la croissance se poursuit si la microfinance favorise ou est concomitante d'autres activités : des infrastructures (pistes, marchés, électrification, etc.), des systèmes de vaccination pour les animaux achetés à crédit, du conseil de gestion aux petits entrepreneurs, de l'alphabétisation, des formations diverses.

Les effets sont sans doute d'autant plus importants que les IMF implantées sont de type participatif, favorisant l'apparition de nouveaux leaders et de nouvelles normes en matière de gestion, de choix démocratiques sur les investissements, de comptes rendus des activités. Cela pourrait avoir des répercussions positives sur le fonctionnement des collectivités locales et sur une meilleure articulation entre décentralisation et développement local.

Microfinance, politiques publiques et démocratisation

Même si la microfinance repose beaucoup sur les notions de proximité et de confiance, il ne faut pas la réduire au niveau local. Les institutions de microfinance ont de plus en plus des dimensions nationales ou régionales et regroupent plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de milliers d'adhérents. On est donc loin de l'informel ou du micro-local. Quand, dans un pays, plusieurs réseaux coexistent, quelquefois dans des régions et pour des publics différents, mais parfois aussi en concurrence directe, se pose la question de l'organisation de la microfinance et de ses rapports avec le secteur bancaire et avec les autres acteurs économiques et politiques. Si l'État et le Parlement doivent jouer un rôle important par le vote d'une législation adaptée et par la supervision des IMF (agrément, audit, vérification des ratios bancaires), il n'est ni possible ni souhaitable de laisser à l'État et aux bailleurs de fonds la seule responsabilité de définir une politique de promotion et de régulation de la microfinance. Dans de nombreux pays, des associations professionnelles d'IMF se créent et deviennent des partenaires incontournables de définition de politiques publiques, et non plus seu-

lement étatiques, en faveur de la promotion de la microfinance. Cela ne devient vraiment efficace que si ces politiques sont l'occasion de débats, à la fois régionaux et nationaux, entre les différents acteurs concernés. Un des enjeux actuels est par exemple l'alliance possible entre les IMF et les organisations paysannes, deux mondes actuellement relativement cloisonnés mais qui peuvent devenir les promoteurs de véritables débats sur les politiques agricoles¹, rompant ainsi le tête-à-tête actuel exclusif entre bailleurs de fonds et États.

CONCLUSION

La microfinance, grâce à la multiplicité de ses facettes, est un excellent révélateur des sociétés et de leurs évolutions ; elle dévoile :

- la diversité et la rentabilité des activités économiques, l'étroitesse des marchés, les risques, les liens entre production et commercialisation, les processus d'accumulation, etc. ;
- la différenciation sociale (hommes/femmes ; aînés/cadets ; anciens/nouveaux notables ; commerçants/producteurs ; villageois éloignés/ruraux/urbains...) ;
- les enjeux politiques au niveau local (apparition de nouveaux leaders ou renforcement des anciens, alliance entre acteurs, diffusion de nouvelles normes) ou au niveau national (autonomie relative vis-à-vis de l'État, participation à l'élaboration de politiques publiques) ;
- l'utilisation, en situation réelle, de normes culturelles relatives à l'honneur, à la confiance, à la solidarité, aux dettes et au crédit, aux sanctions, des conceptions du temps et de l'espace, de la richesse, de l'accumulation et de la pauvreté, de la vision des étrangers, etc.

D'un point de vue économique et financier, la microfinance permet de desserrer une contrainte fondamentale : l'absence de services financiers de qualité pour la majorité des populations, *a priori* considérée comme dénuée de projet rentable par les banques. Elle élargit ainsi le champ des possibles pour développer des activités économiques et contribue, par l'épargne mais aussi par l'assurance, à leur sécurisation. En cela par sa triple dimension d'épargne, de prêt et de couverture des

1. Cf. D. Gentil et B. Losch, Politique de microfinance et politique agricole : synergies et divergences. Communication au séminaire de Dakar, « Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance ? », janvier 2002, CIRAD-CERISE.

risques, elle peut être comprise comme un instrument de lutte contre l'exclusion et la marginalisation économiques de pans entiers de l'humanité.

Au-delà de l'économique et du financier, elle contribue à modifier positivement certains rapports sociaux et politiques. Toutefois, à elle seule, elle ne peut ni transformer en profondeur les rapports de domination et les situations de marginalité, ni éliminer la pauvreté. Il faut donc se garder tant de sous-estimer que de surestimer l'apport actuel et potentiel de la microfinance. Il convient plutôt de considérer les dispositifs et institutions à travers lesquels elle se répand comme un levier qui doit rechercher des synergies avec d'autres interventions sectorielles (par exemple, le développement des infrastructures, l'amélioration des circuits de commercialisation ou d'approvisionnement, la formation et le conseil) ou politiques (liaison avec les organisations professionnelles, les acteurs du développement local, les ONG, etc.).

Plus profondément, deux visions de la microfinance sont possibles.

— Une première lecture peut tout à fait contribuer à l'idéologie et à la pratique du capitalisme néolibéral et à la construction de ses mythes. La microfinance favorise la monétarisation et l'intégration au marché ; elle laisse croire que tout le monde peut être entrepreneur ou créer son emploi ; elle cherche à limiter le rôle de l'État, prétendu par nature improductif et perturbateur d'équilibres déclarés naturels ; elle crée un filet de sécurité pour les pauvres, afin que les situations ne soient pas socialement explosives alors que se poursuit l'inéluctable mondialisation.

— On peut aussi affirmer, à travers une lecture opposée des mêmes faits, en la situant dans les champs des innovations de l'économie sociale et solidaire, qu'elle contribue à une autre « configuration de formes institutionnelles »¹, à une économie insérée dans le social, diversifiée, centrée sur les échanges locaux, nationaux ou régionaux (sans refuser l'international, mais en contestant certaines formes d'intégration) ; elle introduirait de nouveaux rapports entre activités financières et activités productives ; elle donnerait la priorité aux valeurs d'usage, à des modes de redistribution aussi importants que l'accumulation, à une nouvelle compréhension de l'État et à l'invention de nouvelles formes démocratiques et de normes métissées.

Il est possible de retrouver ainsi actualisés certains éléments de la vieille problématique de Karl Marx au regard des coopératives, considérées comme enjeu entre reproduction de formes anciennes ou comme une brèche pouvant conduire à de réelles alternatives.

1. Expression utilisée, dans un tout autre contexte, par Robert Boyer (*La croissance, début de siècle*, Paris, Albin Michel, 2002).